



Nous continuons notre petit tour d'horizon des candidats pour les cantonales 2011 avec Danielle Hebert et Olivier Briol.

- Y-a-t-il un enjeu national dans cette élection comme le laissent penser certains articles de presse ?

C'est un constat que l'on est bien obligé de faire : ne sachant pas vraiment à quoi sert le Conseil général, les Français s'intéressent fort peu aux cantonales. Il était donc facile de « récupérer » ces élections pour en faire un vote test sur Nicolas Sarkozy avant l'élection

présidentielle de 2012.

Boostés par les médias qui adhèrent à cette démarche, les candidats du PS, du Front National, du Front de gauche et autres, vont « politiser » le débat de ces cantonales appelant les électeurs à exprimer un vote sanction à l'égard de l'UMP et donc de Nicolas Sarkozy. Ils vont parler de ce qui fait débat au plan national - de la sécurité, des retraites, de la réforme fiscale annoncée - et fort peu des actions du Conseil général et des dossiers du canton.

C'est détourner des élections locales à des fins politiciennes, et c'est réduire le rôle du Conseiller général à celui de pion d'un parti politique ce que je condamne pour ma part.

Au final, ce sont les électeurs qui donneront ou non un enjeu national à ces cantonales. J'espère qu'ils se préoccupent de choisir celui ou celle qu'ils estimeront le plus capable de les représenter et de parler en leur nom au niveau du Département, et non de cautionner ou de sanctionner tel ou tel parti politique.



- Quelle est votre priorité pour le canton ?

Nous ne sommes pas aux municipales mais aux cantonales. Avant de répondre à votre question, il me semble important de rappeler que le Conseiller général n'est pas un décideur comme le Maire qui quant à lui, définit un programme d'actions pour gérer et développer sa commune.

C'est un élu de proximité représentant un territoire dont il doit défendre les intérêts au sein de l'assemblée départementale ainsi que dans les syndicats, établissements publics, commissions qui traitent de son canton d'une manière ou d'une autre.

Pour qu'il soit pris en compte et participe enfin à la dynamique initiée par la Majorité départementale, ma priorité sera donc très concrètement, de me positionner pour participer à toutes les instances où se traitent les dossiers relatifs au canton et de le faire en lien avec la population.

Selon cette démarche, l'Opération d'Intérêt National de la Plaine du Var sera un dossier majeur à suivre en urgence pour Saint Laurent du Var mais aussi Cagnes sur mer qui étant située aux portes de l'OIN, sera forcément impactée par l'évolution de ce secteur, notamment en termes de circulation et de transports. Je me préoccuperais ainsi de pouvoir participer au conseil

d'exploitation du MIN dont le transfert à la Gaude modifiera considérablement les déplacements sur la rive droite du Var. C'est l'ensemble du canton Saint Laurent du Var Cagnes Est qui est concerné par l'Ecovallée. En tant que Conseillère générale, ma priorité sera donc de me positionner pour pouvoir suivre de près l'évolution de la Plaine du Var et de le faire en concertation avec la population actuellement tenue à l'écart de ce grand projet.

Ma démarche pour suivre l'OIN est une illustration de ce que je souhaite faire en règle générale pour tout dossier concernant le canton : - assurer un suivi en me donnant les moyens de le faire, - informer la population et travailler dans la concertation, - privilégier l'intérêt du canton dans le respect de ses habitants, cela même s'il faut exprimer un désaccord avec la Majorité départementale et ne pas valider un projet comme je le fais déjà pour le Centre éducatif fermé prévu au Vallon des Vaux.

- Pensez-vous que les conseillers généraux ont les moyens nécessaires à leur action ?



Oui, s'ils sont opiniâtres et omniprésents, ce qui demande détermination et disponibilité pour être là où il faut, là où se prennent les décisions concernant leur canton.

Pour mener une action efficace, la disponibilité me paraît essentielle. C'est la raison pour laquelle je dénonce la course aux mandats et n'adhère pas à la démarche de ceux qui annoncent déjà qu'en 2014 ils se présenteront pour être Maire, Conseiller communautaire à la Métropole, Conseiller territorial à la Région et au Conseil général. Pour ma part, être élu n'entre pas dans un plan de carrière.

D'autre part, un conseiller général est d'autant plus convaincant et efficace s'il travaille très étroitement avec les habitants, les entreprises, les associations de son canton.

C'est sa capacité à écouter et à travailler dans la concertation qui assure sa crédibilité de porte parole et donne le poids nécessaire à ses interventions. C'est cela la force de l'écoute pour reprendre mon slogan de campagne.

Un conseiller général est parfaitement inutile si, trop pris par d'autres mandats, il se borne à assister à l'assemblée départementale, ne participe pas aux réunions et instances concernant son canton, ne rencontre jamais la population et ne fait aucun travail de terrain.

- La question qui tue : donnez-nous une raison de voter pour vous.

Parce que forte de mon expérience professionnelle de directrice de cabinet, je sais ce que l'on peut et doit faire pour accomplir un travail d'élue digne de ce nom.